



Square Pierre Armand Thiébaud  
45250 Briare – Tel 02 38 31 22 45  
csc.services@orange.fr

## **ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 7 AVRIL 2022 à 18 h 30**

Etaient présents :

**Monsieur BAR Yves, Président**

**Membres de droit du C.A :** Mme SIGNORET Edwige, Adjointe, Mme GUILLOT Jacqueline, MM. COURTILLAT Claude, GAUDICHON Eric, Conseillers Municipaux.

**Membres élus du C.A :** Mmes GRETKA, POULAIN, CHERTIER, VILAIN, MM. BOULLAND, COLAS, RAVETIER, VERGNE, BAR, FOURNIER, GAGNEPAIN, CHESTIER.

Mme MACE, Présidente des ATELIERS EN SCENE, et Mme Judith HARRIS  
Mme MOSLARD Alexandra, Présidente de la section BADMINTON et Mme PONCHEL Aline, Secrétaire  
Mme TEXIER Annick Présidente de la section BRODERIE ART et Mme. TORTE  
Mme ETIENNE Michèle, Présidente de la BIBLIOTHEQUE et Mme VILAIN Annick  
Mme MIGNARD Jacqueline Présidente du CLUB DES SENIORS – M. JARDIN Claude membre  
Mme CHERTIER Nelly, Présidente de la CONCORDIA  
M. CLOUTRIER Trésorier du CLUB NAUTIQUE  
M. MIGEON Christian Président de BRIARE GENEALOGIE et Mme MALET Geneviève.  
M. GRETKA Jean, Président de la section ŒNOLOGIE  
Mme DESEAU Bernadette, Présidente du SAMBOLERO , M. CLOUTRIER Daniel  
Mme BOUCHARD Martine, Présidente de la section SPORT ET FORME  
M. ROUGNON-GLASSON Denis, Président de la Section INFORMATIQUE  
M. BELHOSTE Vincent, Président de la section JUDO et M. ROBLIN Mickaël, Trésorier.  
M. PERRONNET Hervé, Membre de la section AIKIDO  
Mme KUMMEL Geneviève, membre de la section Poterie  
M. MANZANO Patrick Secrétaire adjoint de la section YOGA  
Mme BAR Danièle, Présidente de la section TENNIS et M. GRETKA Jean, Trésorier  
M. BAUDE Sylvain, Président du STRAPONTIN  
M. FOURNIER Dominique, membre de la PHILATELIE, Mme FOURNIER, membre  
Mme DEMBELE Angèle, Secrétaire du HIP HOP et M. PEREIRA Anthony  
Mme JOLIVET membre du WU XING TAO  
Mme THOMAS Geneviève, trésorière de la section RANDONNEE PEDESTRE  
Monsieur BOURGOIN Cédric, Président de l'HARMONIE et de l'ECOLE DE MUSIQUE

**Excusés :**

M. BOUGUET, Maire de BRIARE  
Mme BARANGER Hélène, membre du CA  
Mme COQUET Jacqueline, membre du CA  
Mme ROUGNON GLASSON Sylvie, membre du CA  
Mme MORINI Sylviane, Présidente de la section DESSIN-PEINTURE  
M. DHUIVONROUX André, Président de la section HAND-BALL  
Mme BIAUNIER Véronique, Présidente de la section DANSE  
M. JEUNON Jacky, Président de la PHILATELIE  
M. POPULUS Daniel, président du CINE CLUB  
M. BOSSET Pierre, Président de BRIARE DECLIC,  
M. BENCHALAL Khaled Président du BILLARD-CLUB BRIAROIS  
M. PINON Pascal, Président de la section AIKIDO  
M. PINON Nicole, Présidente du WU XING TAO  
M. HENRY Ludovic, Les agités du ROLLER  
M. BRUCY Marie-Claude, Présidente de la section SCRABBLE  
M. POPOFF Silvère, Président de la section « L'ORC DE BARBARIE »  
M. VADENNE Willy, président de la section BASKET  
M. GRONGNET Thomas, Président du HOCKEY ROLLER

Pouvoirs ont été donnés par :

M. DHUIVONROUX André, Président de la section HAND-BALL à M. BAR Yves  
M. DRU Jean-Jacques, Président de la section RANDONNEE PEDESTRE à Mme THOMAS Geneviève.  
M. JEUNON Jacky, Président de la PHILATELIE à M. FOURNIER Dominique.  
M. BENCHALAL Khaled Président du Billard Club Briarois à M. FOURNIER Dominique  
Mme COCHIN Miryam, Présidente de la POTERIE à Madame HUMMEL Geneviève  
Mme BRANCOTTE Virginie Président de la section YOGA à M. BAR Yves  
Mme MILLERET Jacqueline Trésorière de la section SPORT ET FORME à Madame BOUCHARD Martine

-----

M. BAR Yves, Président rappelle que conformément aux statuts, le quorum est calculé en prenant en compte :

Les membres de droit : 5  
Les membres associés : 2  
Les membres élus : 19  
Les représentants des sections :  $33 \times 2 = 66$

Soit 92 personnes. Le quorum est donc de 46. Sont présentes 50 personnes.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

## **Ordre du Jour :**

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 juin 2021
- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 juin 2021
- PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU CSC EN 2021
- PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER
- APPROBATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DU YOGA ET DE LA BIBLIOTHEQUE
- RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT
- QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 juin 2021**

Lors de sa réunion du 13 octobre 2020, le Conseil d'Administration avait décidé de supprimer la cotisation annuelle d'adhésion au C.S.C. versée par les adhérents des différentes sections. Cette décision faisait suite à la mise en place de la gratuité des médiathèques et bibliothèques décidée par le ministère de la Culture. Cette suppression avait entraîné la modification des statuts dans la mesure où le paiement d'une cotisation était prévu dans lesdits statuts.

À l'occasion de cette modification, quelques précisions complémentaires avaient été apportées, notamment au niveau des votes lors de l'Assemblée Générale.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 Juin 2021**

Au cours de cette réunion, le rapport moral et d'activité, ainsi que le rapport financier avaient été approuvés. Il avait été procédé au renouvellement du tiers sortant et diverses informations avaient été communiquées à l'Assemblée.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU CSC EN 2021**

Le Président passe alors au point suivant de l'ordre du jour. En commençant par rappeler que l'année 2021 comme la précédente fut une année exceptionnelle en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19 et des contraintes qui en ont découlé. De ce fait, le

Centre Socio-Culturel a été fermé au public pendant les confinements et l'accès aux diverses installations limité avec la mise en place du pass sanitaire. Cela a entraîné l'arrêt ou la réduction des activités des sections durant tous ces mois. Il précise que plus de détails seront donnés lors de la présentation du rapport d'activités.

Avant de faire le point sur le fonctionnement de l'Association du C.S.C., M. BAR rappelle les réunions qui ont été tenues par le Bureau et par le Conseil d'Administration, à savoir :

### **Le Bureau s'est réuni :**

#### **Le 28 juin 2021**

- Pour procéder à la constitution de son Bureau. Yves BAR a été élu au poste de Président rendu vacant par le départ d'Annick VILAIN, Jean-Claude COLAS au poste de trésorier adjoint, Jean-Marc RAVETIER au poste de Vice-Président rendu vacant par le départ de Gérard FROMENTOT. Le bureau remercie Gérard FROMENTOT pour son implication au sein du CSC.
- L'accent a été mis sur la communication aux sections et sur la mise à jour des informations sur le site du CSC et par conséquent il a été décidé la création d'un poste de chargé de communication assisté d'un adjoint. Sylvie ROUGNON-GLASSON a été élue au poste de chargé de communication et Christophe VERGNE en tant qu'adjoint. Ghislaine POULAIN, Florence GRETKA, Patrice BOULLAND et Michel CHESTIER conservent leurs postes.
- Un bilan de l'Assemblée Générale a été effectué

#### **Le 26 août 2021**

L'ordre du jour était :

- Le pass sanitaire et les modalités d'application,
- Le Pass sport :  
Une nouvelle aide a été mise en place au profit des familles. Cette allocation, d'un montant de 50 €, est octroyée, pour toute inscription au sein d'une association sportive, aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021. Les demandes sont enregistrées sur le COMPTE ASSO du CSC. A l'heure actuelle seule les sections affiliées à une fédération sportive sont éligibles. La subvention est cumulable avec les autres aides en vigueur, PASS LOISIR, Coupon sport.
- Le forum des associations,
- Un point sur les associations qui se sont manifestées auprès d'Yves BAR : (Bibliothèque, Généalogie, Badminton...)

#### **Le 24 septembre 2021**

Le bureau s'est réuni pour faire le point sur :

- Le bilan du FORUM :

La saison a débuté, après une année sans, par le Forum des Associations qui a eu lieu le dimanche 12 septembre. Un grand nombre de sections du C.S.C. y ont participé ; il adresse ses remerciements à toutes et à tous pour le bon déroulement de cette journée très conviviale. Il remercie également le personnel pour l'aide matérielle apportée à cette occasion. Le C.S.C. a participé, comme d'habitude, en offrant les amuses bouches lors du pot.

- La demande de subvention à la municipalité pour 2022 s'élèvera à 30 000,00 €, elle prend en compte le ralentissement de l'activité pendant la pandémie mais aussi la reprise qui est sensible. L'année dernière elle s'était élevée à 25 000,00 €.
- La reprise des contrôles de comptabilité.
- Le point sur les achats à effectuer : Ordinateur, imprimante, fourniture de bureau.
- Le point sur les sections rencontrant des difficultés occasionnées en partie par la COVID:

### **Le 3 mars 2022**

Le Bureau s'est réuni pour l'examen des budgets transmis par les sections et l'attribution des subventions.

- Les travaux à effectuer pour l'amélioration du réseau wifi,
- Le financement du livre de la généalogie suite à l'exposition Maire et curé 1790-2020

### **Le Conseil d'Administration s'est réuni :**

#### **Le 9 novembre 2021**

Les points à l'ordre du jour étaient :

- L'entrée au Conseil d'Administration de M. Patrice GAGNEPAIN ,
- La reprise des activités et le fonctionnement des sections,
- Un point sur la vérification de la comptabilité des Sections.

Cette année encore, le téléthon n'a pas pu se dérouler comme cela était prévu à cause de la pandémie. Le loto, la vente de brioches et de roses ont été les seules manifestations organisées. Elles ont néanmoins permis de récolter la somme de : 10 005,75. €

Mr. BAR remercie tous les responsables et les adhérents pour leur implication dans le succès de cette manifestation.

Une grande majorité a participé au forum des Associations qui s'est déroulé le 5 septembre 2021. Un public nombreux a visité les stands tout au long de la journée.

Le Président ne commentera pas les effectifs car les données de l'application n'ont pas encore été complétées par toutes les sections. Il indique d'ailleurs qu'il se tient à la disposition de celles qui rencontreraient des difficultés lors de cet exercice.

Le Président rappelle la répartition des diverses sections entre les trois lettres du C.S.C. (C = Culture et Art ; S = Sport ; C= Convivialité) et donne quelques renseignements concernant la vie des sections.

## **C – CULTURE ET ART -**

L'Association du C.S.C. offre au public :

- la lecture avec **la Bibliothèque** : Fin 2021, l'effectif est d'environ 155 adhérents et il est constaté une fréquentation accrue des enfants.

- L'accueil du relais d'assistantes maternelles a été mis en place,
- Le moment contes pour enfants 1 samedi par mois,
- La vente de livres pour le téléthon a été reconduite,
- 7 classes de l'école Ste Anne sont actuellement accueillies.

Une soirée contes avec un conteur solognot est en cours de préparation.

Pour cette année, il est prévu de poursuivre les activités. A l'étude : une conférence, un atelier d'écriture ou une soirée lecture.

La section souhaite inciter les écoles de Briare à venir visiter la bibliothèque afin de faire connaître cet endroit aux enfants.

- les jeux de lettres avec **le Scrabble**, la section compte actuellement 16 membres (3 départs, 2 arrivées), la section n'a pas pu participer au forum des associations mais a participé au Téléthon par l'achat de billets de tombola.

L'assemblée générale pour les années 2020-2021 s'est tenue le 27 septembre et au cours de celle-ci Mr Bar a validé les dispositions sanitaires mises en place.

Les séances d'entraînement ont lieu chaque lundi et vendredi à 14 h 30 ainsi que le mardi à 17 h 00.

- les jeux de réflexion et de stratégie, avec « **L'Orc de Barbarie** » - La section continue ses activités le samedi après-midi.

- le cinéma avec **le Ciné-Club** – après l'arrêt dû au COVID la section a repris ses activités.

- la photographie avec **Briare-Décllic**

La section compte 13 adhérents. Pendant le confinement un thème par semaine a été organisé pour garder le contact.

Après le confinement : reprise des formations sur deux jours par semaine pour limiter à 6 personnes dans la salle.

En juin, la section a repris une activité normale avant les vacances.

Durant le second confinement les challenges et défis de la Fédé Projets 2021 ont été suivis :

### Projets 2022 :

- Expo URCVL à Trousse Barrière du 25/02 au 05/03/2022
- 05/03/21 Concours régional au CSC.

- les timbres avec la **section Philatélie** - Mr. Fournier, Président a démissionné mais continuera à œuvrer dans la section. M. JEUNON Jacky lui succède et un nouveau bureau a été élu.

- la peinture avec la section « **Dessin-Peinture** » : La section compte 13 inscrits avec 3 départs.

Pour l'instant, la section se trouve sans professeur absent pour raison de santé.

En 2022 sont prévus un stage et une exposition pour la Pentecôte qui avait été annulée en 2021 à cause de la COVID.

Les cours ont lieu 2 fois par semaine. La section était présente au forum des associations, où des inscriptions avaient pu être faites mais qui n'ont pas donné suite faute de professeur.

En projet – exposition avec la section BRIARE-DECLIC

- *La danse de loisirs avec le Samboléro* –

Depuis septembre 2021, la section compte 65 adhérents avec un entraînement de 2 heures tous les vendredis ainsi que les mercredis, si besoin, sans professeur mais avec une animatrice.

Pour 2022, il est prévu un entraînement de 2 heures tous les vendredis et certains mardis.

Le 15 janvier 2022 – Représentation théâtrale du Théâtre de l'Abeille de Gien à l'auditorium.

Le thé dansant prévu a dû être annulé en raison d'indisponibilité de la salle pour cause d'élections.

- **le Hip-Hop** qui compte 60 adhérents, La section n'a pas réclamé le paiement d'une adhésion à la rentrée à ses adhérents.

De nombreuses manifestations sont prévues :

- Février 2022 préparation d'un concours de danse ados à Briare
- 5 février 2022 concours de danse à Nantes
- 26 mars 2022 initiation à Gien pour une association avec des personnes handicapées
- 28 mai 2022 Gala de l'association
- Juin 2022 fête de la musique Gien
- Juin 2022 fête de la musique Briare
- 16 et 17 juillet sortie BATTLE à Eindhoven (PAYS BAS)
- Décembre 2022 Téléthon Briare

.- **le C.S.C. Danse** : Durant la période du COVID, une partie des cours s'est déroulée en VISIO et en extérieur au stade municipal. Actuellement la section compte 80 adhérents.

- Une vente de calendrier s'est déroulée le 15 décembre.
- Des stages de danse sont prévus pour 2022.
- L'école a également participé à un concours à Châteauroux.
- Le spectacle de fin d'année est prévu pour pentecôte.

- la musique avec *l'Ecole de Musique et l'Harmonie de Briare* :

Les effectifs s'élèvent à la rentrée de 2021 à 120 adhérents : 83 élèves dont 29 nouveaux et l'harmonie est passée de 40 à 49 membres l'année dernière.

En 2022 sont prévus : le concert de la Sainte Cécile ainsi qu'une participation à l'Arc de triomphe pour raviver la flamme sur le tombeau du soldat inconnu avec les écoles de Briare le 22 mai.

- la poterie avec *la section « Poterie »* ; l'effectif est de 14 adhérents dont un homme. L'activité se déroule dans de bonnes conditions et beaucoup de convivialité.

- la généalogie avec *la section « Généalogie : Son objectif pour 2022 est de terminer son livre sur les maires et curés de BRIARE avec une prévision de sortie au premier semestre et la promotion de ce livre dont le financement restait à discuter ( Mairie – CSC).*

La section prévoit une sortie sur 1 journée en septembre ou octobre.

Une conférence le samedi 22 octobre après midi : thème non défini à ce jour conférencier M Guy Brucy.

- le Théâtre avec *« Ateliers en Scène »* ;  
Ateliers en scène a repris ses activités.

- la Broderie avec *la section « Broderie-Art »* : cette section compte 15 adhérentes qui se réunissent le mardi et le vendredi dans une ambiance très conviviale.

- la section *« Informatique »* - Elle compte 10 membres. Les cours ont lieu le jeudi et se répartissent d'octobre à mars.

Cette année il a été établi comme demandé par le bureau du CSC une convention avec notre intervenant.

La section déplore des problèmes de connexion en Wifi dans la salle 1.

- l'œnologie avec la section *« A la découverte du vin »* - En septembre, la section a repris ses séances mensuelles ; l'effectif est désormais passé à 10 personnes, ce qui rend l'activité précaire.

Un week-end a été organisé à Beaune les 26 et 27 mars.

La section organisera un rallye touristique pédestre à Sancerre le 10 septembre

## **S = SPORT -**

- les arts martiaux avec :

- *l'aïkido* – La section compte 130 adhérents, soit une augmentation par rapport aux saisons pré-Covid. La politique de gratuité totale pour les mineurs semble avoir été efficace, au vu de l'effectif des cours enfants et adolescents.

Des stages sont prévus sur 2022 en fonction des règles sanitaires qui seront en vigueur.

- *le judo* – La section compte 80 adhérents avec une baisse de 20 %.

L'année dernière avait été mis en place un paiement en 3 fois, ce qui a facilité le remboursement des cours non effectués en raison des contraintes liés à la COVID. Cette année, cette modalité a été rendue obligatoire.

Les compétitions ont repris pour les enfants en novembre 2021 en respectant le protocole sanitaire imposé.

Un nouveau professeur a été recruté et la section finance son diplôme d'état.

Pour 2022 sont prévus, des cours parents-enfants, une soirée familiale, une exposition PLAYMOBIL qui s'est déroulé les 26 et 27 mars 2022.

. - **le yoga** – En septembre 2021, tout le bureau de la Section Yoga a démissionné à la reprise des cours. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 21 octobre 2021. Il est formé de Mme Virginie BRANCOTTE, présidente, M. Daniel BUISSON, trésorier, Christine SANI, secrétaire et Patrick MANZANO, secrétaire adjoint.

Le nouveau bureau s'est immédiatement mis au travail pour mettre en place, dans le respect des décisions prises lors de l'AGE du 21 octobre :

- Une nouvelle convention de prestations avec la professeure,
- Un règlement intérieur de la section, qui n'existait pas jusqu'alors,
- Une demande de subvention de 1500 euros au CSC. Subvention qui a été accordée.
- Le contact a été repris avec les anciens adhérents, afin de les informer de la constitution du nouveau bureau et les inviter à une éventuelle nouvelle inscription.

Les inscriptions ont pu débuter le lundi 15 novembre.

À ce jour, 23 inscriptions ont été comptabilisées en lieu et place des 38 que comptait la section avant la COVID.

L'AGE a permis de valider la nécessité d'actualiser le montant de la cotisation des adhérents et une nouvelle convention de prestations avec la professeure.

- **et le Wu Xing Tao**, En 2021, la section compte 24 adhérents.

Les cours de Qi Gong se poursuivent ; le Tai Ji a été revisité et est animé par Mme Diane GAUTHIER.

Une nouvelle activité a été mise en place afin de compléter l'offre de la section. Il s'agit de la Gym Harmonie. Les cours ont lieu les mardis de 19:00 à 20:00 et sont animés par Véronique.

- les sports de ballons, ronds et ovales, avec :

- **le basket** – L'effectif est passé de 13 joueuses à 4 et un entraîneur après la COVID. La section espère pouvoir redémarrer dans de bonnes conditions à la rentrée.

**Handball** – M. André DHUIVONROUX a pris la présidence de cette section à la suite de M. BAR prenait la présidence du CSC suite à l'assemblée générale du 3 juillet. L'offre est limitée pour l'instant aux jeunes de moins de 11 ans.

Deux objectifs pour la saison 2021-22 :

- Former des accompagnateurs pour accompagner les jeunes et structurer la section.
- Si les effectifs le permettent participer aux compétitions de manière autonome.
- Participation à des tournois locaux.

- les sports de balles, avec :

- **le tennis** –

Reprise des activités habituelles dès septembre 2021 avec une hausse des adhésions tant chez les adultes que chez les jeunes (108 adhérents à la fin novembre)

- participation au Téléthon de Briare (tournoi de double),
- championnats/équipes (Senior +, Hiver, Été),
- plateaux violets/rouges (vacances scolaires de Toussaint et de Noël)
- Tournois du Club : Jean Masset, TMC dames, Tournoi Jeunes et galaxie, Tournoi BBC
- animations E.T. les veilles de vacances, Fête du Club et de clôture de l'E.T.

Mis en œuvre dès septembre 2021 :

- Classe promo tennis pour des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège (convention entre la municipalité/Club/Collège).
- 29 licences scolaires FFT (non comptabilisés dans le total des adhérents)

**En projet :**

- Animations avec les écoles, le centre de loisir,
- Participation de nos jeunes concernés à la Galaxie Team organisée sur le secteur,
- Labellisation « Tennis Santé ».

- les sports de volants avec :

- **le Badminton** – L'année dernière la section comprenait une vingtaine d'adhérents. À la suite à la fermeture du CSC en raison de la pandémie les membres n'ont pratiquement pas joué.

Cette année il y a déjà 32 adhérents.

Il a été décidé cette année de baisser la cotisation à 5 euros pour les anciens adhérents.

Il y a eu changement de président M. Christophe VERGNE a remplacé M. Aurélien BOURDEAU.

Des créneaux enfants ont été créés en partenariat avec le club de Châtillon sur Loire les mardi et jeudi. À ce jour il y a une vingtaine d'enfants.

Deux tournois internes et un déplacement au club de Bleneau sont prévus.

Une AGE a eu lieu le 28 mars pour élire un nouveau bureau suite à la démission du bureau en activité. Sont élu : Mme Alexandra MOSLARD, présidente, Mme Aline PONCHEL, Secrétaire, M. Yannick FRAPPIN, Trésorier.

- Les autres activités sportives

- la randonnée pédestre avec **la section « Randonnée pédestre »**- La section compte 115 adhérents ce qui représente une hausse de 18 par rapport à l'année précédente.

De nombreux séjours sont prévus :

- Au mois de mai 2022, du 9 au 13, randonnée sur le GRP du Val de Creuse près du Lac d' Eguzon.
- Au mois de juin 2022, du 6 au 12, séjour dans le Massif du Jura, région Pontarlier.
- Au mois de septembre 2022, du 4 au 10, séjour en Haute-Loire destiné aux moyens et grands parcours
- Le 9 octobre 2022, journée pour tous avec voyage en car en direction du GR32 Vallée de l'Essonne et de Chameroles, musée des Parfums.

La randonnée du Pont-Canal se déroulera le 8 mai.

- le nautisme, avec *le Club Nautique* : Après la démission du président en 2021, la section sera reprise par Mr. Christian BENCHIMOL. Une assemblée Générale se tiendra le 14 avril pour constituer un nouveau bureau en vue de la reprise des activités.

- la gymnastique agrès avec *la Concordia*

En 2021 les effectifs sont en baisse : 65 (10-14 ans) au lieu de 90. 9 séances au lieu de 11 sont désormais programmées.

Une compétition s'est déroulée fin janvier 2022.

4 jeunes sont en cours de formation de juge et la section a perdu 2 monitrices.

Le gala est prévu pour le 3 juillet 2022.

- la gymnastique de maintien avec *la section « Sport et Forme »* : L'effectif est de 25 adhérents dont 6 nouveaux. Une convention avec les 2 intervenants a été signée. Les séances ont lieu le lundi soir avec Mme Cécile FRAPPIN et le jeudi matin avec M. Ludovic GUILLET

- *les Agités du Roller* – Les agités du Roller ont repris leurs activités, parcours pour les jeunes, utilisation du SKATE PARK.

- *et le Hockey-Roller* a repris les entraînements et la compétition en division nationale 4.

### **C = CONVIVIALITE** -

- *le Club des Seniors* - Le Club des Seniors n'a repris ses activités qu'en septembre 2021, après s'être arrêtée en 2019.

Le lundi, gymnastique pour les sportifs, et jeux de société.

Le jeudi, jeux de société.

En 2022, sont prévues de nombreuses animations : repas « show », croisière repas, ferme du tranchoir...

Trois associations sont associées au C.S.C. :

- *le Billard-Club Briarois* qui ne perçoit aucune subvention du C.S.C., celui-ci mettant les locaux et le matériel à disposition. La section a eu des difficultés pour réélire un bureau ; ce qui a engendré une baisse des effectifs. (cette tendance s'observe cependant au niveau national). Les compétitions ont repris en 2021.

Le premier championnat vétérans a été remporté ainsi que la première manche du championnat de France.

2 nouveaux adhérents ont néanmoins rejoint la section à la rentrée et d'autres personnes d'un bon niveau sont également en cours de recrutement.

La section a le projet d'organiser un championnat de billard artistique européen.

- *le Strapontin*, Troupe de théâtre amateur qui fonctionne sans aucune aide de l'Association. Les représentations données à Briare dans l'auditorium connaissent un succès

grandissant. Pour la saison 2022 la troupe a donné 3 courtes pièces : 2 de FEYDEAU et 1 de COURTELINE.

- **Les Lames ligériennes**, section qui ne perçoit aucune subvention du C.S.C., celui-ci mettant les locaux à disposition le jeudi soir, pendant deux heures. Ce fut une année blanche à l'exception du forum. La section a perdu 2 adhérents, ce qui porte le nombre des membres à 6. Un partenariat a été conclu avec un château pour faire un film qui est en cours de montage.

Une animation est également prévue pour les journées du patrimoine.

Cette année la section a 10 ans et pourrait organiser une manifestation.



Le Président tient à nouveau à adresser tous ses remerciements aux responsables des sections, aux professeurs, aux animateurs et à tous les bénévoles qui travaillent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de l'ensemble des sections.

M. BAR remercie la Ville de BRIARE ainsi que le Conseil Municipal pour le soutien qu'ils apportent au C.S.C., pour la mise à disposition des locaux ainsi que pour l'entretien et l'amélioration de ceux-ci.

L'attribution des subventions aux différentes sections a été effectuée dernièrement par le Bureau, en tenant compte au mieux des besoins et de la situation financière de chacun. Un esprit de solidarité existe au sein de l'Association du C.S.C. et toutes les sections l'ont bien compris. Comme l'an passé et en raison de la bonne situation financière du C.S.C. la demande de subvention formulée auprès de la Ville a été faite en tenant compte des réels besoins.

M. BAR souhaite également remercier les Services techniques pour leur disponibilité et leur travail tout au long de l'année, ainsi que les Services Administratifs pour les bonnes relations entretenues avec le Personnel du C.S.C.

Il remercie le personnel employé au CSC : Rosalyne, Elisabeth, ainsi que les nouveaux gardiens, Maryvonne et Bruno, leur travail, leur gentillesse et les bonnes relations qu'ils entretiennent avec les sections.

Pour terminer il remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour tous les efforts effectués au profit du C.S.C.

Le Président achève le rapport en demandant si les personnes présentes ont des remarques, commentaires ou compléments d'informations à formuler.

Aucune observation n'étant présentée, le rapport moral et d'activité est soumis au vote de l'Assemblée et adopté à l'unanimité.

Il remercie l'assistance de sa confiance.

## **PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER**

Le Président donne la parole à M. Patrice BOULLAND, Trésorier, qui va présenter le bilan financier de l'Association pour l'année 2021. La comptabilité du Centre Socio-Culturel a été vérifiée par le Cabinet comptable CREUZOT. Le président donne lecture des observations formulées.

Le trésorier commente le bilan comptable qui a été remis aux personnes présentes et qui est annexé au présent compte rendu.

Le CSC présente un bilan déficitaire à hauteur de 15 265,26 € en raison des investissements réalisés d'un montant de 6 011,60 € (Cloison COVID, Armoires, Billard, remplacement matériel détérioré de la CONCORDIA), de la différence entre la subvention demandée et perçue (25 000 €) avec la somme des subventions versées aux sections (31 500 €).

La situation financière du CSC n'en demeure pas moins saine.

Pour 2022, la subvention demandée à la Mairie s'élevait à 30 000 €. Elle est légèrement supérieure à celle de l'année dernière en raison de la reprise des activités mais inférieure aux années précédentes compte tenu du fait que peu de sections font des compétitions et les activités de loisirs n'ont pas complètement repris.

Le CSC n'a pas reçu de subvention pour l'année 2022.

Le Président reprend la parole et demande si les personnes présentes ont des remarques, commentaires ou compléments d'informations à formuler.

Aucune observation n'étant présentée, le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée et adopté à l'unanimité.

Il remercie l'assistance de sa confiance.

## **APPROBATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DU YOGA ET DE LA BIBLIOTHEQUE**

Si personne n'a de question sur ces 2 règlements intérieurs, ils sont approuvés à l'unanimité.

## **RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT**

Le Président indique que Mmes POULAIN, VILAIN et COQUET, ainsi que MM. BOULLAND, CHESTIER sont sortants.

Les membres sortants sont candidats à un nouveau mandat, à l'exception de Mmes VILAIN et COQUET et de M. CHESTIER.

Le président remercie ces personnes pour leur implication au sein du CSC pendant de nombreuses années. Et tout particulièrement Mme Annick VILAIN qui en a assuré la présidence pendant 10 ans et M. Michel CHESTIER pour son travail au contrôle de la comptabilité des sections.

M. VERGNE a également présenté sa démission du bureau pour raisons personnelles.

Le CSC a reçu par courrier la candidature de Mme Angèle DEMBELE.

Mr. BAR demande avant de procéder au vote pour le renouvellement des candidats à un nouveau mandat si une personne présente souhaite entrer au Conseil d'Administration.

En l'absence de candidature le président passe au vote.

Le Président indique que les statuts prévoient que les votes de l'Assemblée générale portant sur des personnes aient lieu à bulletin secret. Cependant s'il n'y a pas d'objection le vote peut se faire à main levée.

Aucune observation n'étant présentée, le vote à main levée est accepté.

Les mandats de Mme POULAIN et M. BOULLAND sont renouvelés.  
La candidature de Mme Angèle DEMBELE est acceptée.

Le président remercie Madame DEMBELE pour sa candidature.

## **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

### **Application**

Les informations de connexion à l'application de gestion des adhérents ont été communiquées. Toutes les sections n'ont pas encore pu mettre à jour les données ce qui ne me permet pas pour l'instant de donner d'informations fiables concernant le nombre et la répartition des adhérents du CSC.

### **Budget**

Une nouvelle procédure de répartition des subventions a été mise en place. Nous nous attacherons à améliorer les documents que l'on vous demande de remplir.

### **Vidéoprojecteur**

Le CSC a acquis un vidéoprojecteur qui sera mis à la disposition des sections. La procédure de prêt sera diffusée prochainement.

### **Internet**

Afin de résoudre les problèmes de connexion au réseau internet à l'intérieur du bâtiment du CSC. Il a été demandé un devis pour la remise en état qui s'élève à 3200 €. C'est le C.S.C. qui financera les travaux qui seront réalisés en relation avec la municipalité.

### **Convention**

Comme nous l'avons demandé les sections qui emploient des intervenants ou défraient régulièrement leurs animateurs ont commencé à établir des conventions avec ces personnes. Il faut poursuivre cette démarche de régularisation.

## QUESTIONS DIVERSES

### Question de M. BAUDE, président du STRAPONTIN :

Disponibilité de l'AUDITORIUM. Serait-il possible de disposer d'un document écrit de l'occupation de l'AUDITORIUM afin d'éviter que plusieurs associations se retrouvent au même moment à l'AUDITORIUM ?

La bibliothèque rencontre le même problème pour organiser une conférence. Le président de la section GENEALOGIE évoque aussi un problème de mise à jour de la réservation de salle qu'il a rencontré récemment.

Réponse de Mme Edwige SIGNORET : Il n'est pas envisageable de partager le document de travail de la municipalité, par contre il est possible de la contacter pour connaître les disponibilités.

Le président demande pour éviter dans la mesure du possible les problèmes de disponibilité de le mettre au moins en copie de toutes demandes de réservation de salles.

Mme Bernadette DESEAU présidente de la section SAMBOLERO demande où en est la circulaire qui devait définir la procédure de réservation de salle.

Pour l'instant les demandes devront être transmises au président qui les retransmettra à Madame FRERE et Madame SIGNORET après consultation de la disponibilité auprès de la mairie. Par contre ce calendrier restera géré par la municipalité.

### *Informations de Madame SIGNORET :*

Un téléviseur a été installé dans le hall du CSC, sur lequel sera diffusé entre autres des informations concernant l'activité au sein du CSC, certaines informations qui paraissent sur les panneaux lumineux de la ville.

Une boîte à idées est disponible sur le comptoir à l'entrée du CSC.

Des affiches ont été posées sur les murs afin d'égayer l'entrée.

Des adhésifs seront posés sur le sol, représentant les diverses activités du CSC et marquant la direction du lieu de ces activités.

Il est prévu d'acheter deux micros supplémentaires.

Madame SIGNORET conclut en remerciant tout le monde d'œuvrer au bon fonctionnement du CSC. Il reste toujours des choses à améliorer mais chacun à son niveau peut y participer.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur BAR remercie les participants et les invite à se réunir dans le hall CSC pour un pot de l'amitié.

La séance est levée à 20 heures

La Secrétaire



Florence GRETKA

Le Président



Yves BAR